

Info tri :

03 29 94 99 23



Neufchâteau, le 23/12/2009

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes du Pays de Neufchâteau assure la collecte des déchets ménagers sur votre commune.

En 2010, le dispositif de tri des déchets va évoluer : les déchets recyclables seront collectés **en porte à porte** dans des sacs jaunes. Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité la mise en place de cette nouvelle collecte pour rendre accessible le tri des déchets à tous, et ainsi améliorer les performances de tri.

Ce dispositif « sacs jaunes » s'accompagnera de certaines modifications :

1) Pour les emballages, les journaux et les magazines



La Communauté de Communes vous fournira gratuitement des sacs jaunes (rouleaux de 26 sacs).

Dans ces sacs jaunes, vous pourrez déposer en mélange les déchets suivants :



A partir du 1^{er} mars 2010, une collecte spéciale aura lieu une fois par semaine pour collecter les sacs jaunes en porte à porte. (voir la liste détaillée des rues avec jour de collecte)

Vous n'aurez donc plus à vous rendre aux conteneurs d'apport volontaire pour les papiers et les emballages. Seuls les conteneurs à verre seront maintenus sur les aires de propreté.

Une conseillère en tri sélectif de la Communauté de Communes passera à votre domicile pour vous remettre gratuitement un « mémo tri » ainsi que le premier rouleau de sacs jaunes.

Par la suite, pour le renouvellement des sacs jaunes, vous pourrez vous en procurer gratuitement à la Communauté de Communes (11 bis rue Sainte Marie - Neufchâteau).

2) Ramassage des déchets ménagers non recyclables (ordures ménagères)



Le ramassage des ordures ménagères non recyclables aura lieu désormais **une fois par semaine**, (voir la liste détaillée des rues avec jour de collecte).

En effet, le 2^{ème} passage du camion sera réservé au ramassage des sacs jaunes.

Sécurité : les camions poubelles sont des poids lourds (26 tonnes) parfois peu manoeuvrants (porte à faux important, angles morts). Pour éviter les accidents mortels (enfants fauchés, rippeurs écrasés), les **marches arrière** ne seront autorisées que pour faire les demi-tours.

Pour la **sécurité de tous**, la Communauté de Communes proposera aux foyers concernés des solutions adaptées (déplacement des bacs, bac collectif). Les habitants concernés seront contactés directement.

Un mémo « règlement de collecte » est joint à ce courrier.

3) Pour le verre (pots, bouteilles, bocaux) :

Le verre sera toujours collecté dans les conteneurs d'apport volontaire.



4) Les objets encombrants :

Afin de développer le recyclage au maximum, les objets encombrants ne sont plus collectés en vrac. Désormais, les encombrants sont ramassés sur rendez-vous, toute l'année, et ensuite triés sur la déchèterie.

Les personnes qui souhaitent faire enlever des gros objets pourront appeler le : 03 29 06 84 40.

- Rappels :*
- la déchèterie est ouverte tous les jours, sauf jours fériés
 - Avant de jeter, pensez à Emmaüs 88 à Neufchâteau (ZI Torrières – 03 29 94 05 75)

Pour toute information supplémentaire, l'ambassadrice du tri de la Communauté de Communes se tient à votre disposition au numéro suivant : **03.29.94.99.23**.

Comptant sur votre compréhension et votre collaboration, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

S. LECLERC